



Expertise comptable & Commissariat aux comptes  
Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Michel THOMAS-BOURGNEUF  
www.slgexpertise.fr - Accueil@slgexpertise.fr

**Ligue Pour la Protection des Oiseaux**

**L P O**

Les fonderies Royales

**17305 ROCHEFORT**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association La Ligue de La Protection Des Oiseaux, établis en euros tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe expose les principes et méthodes comptables appliqués au traitement des indemnités reçues dans le cadre du dénouement du procès dit de « l'Erika ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 21 mai 2012  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SLG EXPERTISE



Marion BOLZE

**Bilan**  
Association

Ligue pour Protection des Oiseaux

Au : 31/12/2011

\* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	79 742	78 112	1 629	8 712
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>Total</b>	<b>79 742</b>	<b>78 112</b>	<b>1 629</b>	<b>8 712</b>
Immobilisations corporelles	Terrains	3 230 270	10 334	3 219 935	3 111 883
	Constructions	2 707 688	419 650	2 288 037	1 910 734
	Inst. techniques, mat.out.industriels	572 413	123 444	448 968	419 116
	Autres immobilisations corporelles	2 704 332	724 811	1 979 520	1 468 052
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				183 454
	Avances et acomptes	36 169		36 169	168 599
	<b>Total</b>	<b>9 250 873</b>	<b>1 278 240</b>	<b>7 972 633</b>	<b>7 261 840</b>
Immobilisations financières (2)	Participations	15		15	15
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	40 000		40 000	23 000
	Autres immobilisations financières	14 161		14 161	9 956
	<b>Total</b>	<b>54 177</b>		<b>54 177</b>	<b>32 971</b>
<b>Total I</b>		<b>9 384 793</b>	<b>1 356 353</b>	<b>8 028 440</b>	<b>7 303 525</b>
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	24 708		24 708	23 756
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	339 787	16 191	323 596	284 599
	<b>Total</b>	<b>364 496</b>	<b>16 191</b>	<b>348 305</b>	<b>308 355</b>
Avces et acptes versés sur commandes		62 175		62 175	135 578
Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	530 893	24 473	506 420	477 520
	Autres créances	3 451 053		3 451 053	3 661 463
	<b>Total</b>	<b>3 981 946</b>	<b>24 473</b>	<b>3 957 473</b>	<b>4 138 984</b>
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	2 959 119		2 959 119	2 847 072
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	297 110		297 110	193 360
Charges constatées d'avance (4)	91 321		91 321	114 748	
	<b>Total II</b>	<b>7 756 169</b>	<b>40 665</b>	<b>7 715 504</b>	<b>7 738 100</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
<b>Total de l'actif (I+II+III+IV+V)</b>		<b>17 140 963</b>	<b>1 397 018</b>	<b>15 743 944</b>	<b>15 041 625</b>
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			40 000	
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents			145 000	145 000
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			947 486	947 486
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

# Bilan

## Ligue pour Protection des Oiseaux

Au : 31/12/2011

\* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

<b>Passif (avant répartition)</b>		Exercice	Exercice précédent
<b>Fonds propres</b>	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	2 917 490	2 753 971
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	3 582 270	3 502 585
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	71 045	79 685
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 932 344	2 819 790
	Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)			
<b>Total</b>		<b>9 503 151</b>	<b>9 156 033</b>
<b>Provisions et fonds dédiés</b>	Provisions pour risques	18 014	18 014
	Provisions pour charges	591 418	525 052
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	880 264	670 251
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	460 410	421 932
	<b>Total</b>	<b>1 950 108</b>	<b>1 635 250</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 085 297	1 158 420
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 230 575	1 369 522
	Dettes fiscales et sociales	1 129 281	1 020 113
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 739	
	Autres dettes	148 019	133 100
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	646 772	569 185	
<b>Total</b>	<b>4 290 684</b>	<b>4 250 342</b>	
Ecart de conversion passif			
<b>Total du passif</b>		<b>15 743 944</b>	<b>15 041 625</b>
<b>Renvois</b>	Dettes sauf (1) à plus d'un an	1 006 759	
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 283 925	4 250 342
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
	(3) Dont emprunts participatifs		
<b>Engagements donnés</b>	Sur les legs acceptés		
	Autres		

# Compte de résultat

## Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 \* Mission Comptes annuels

Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	2 108 064	1 993 101
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	1 174 576	978 626
	<b>Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)</b> )	<b>3 282 641</b>	<b>2 971 727</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée	4 984	
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	5 235 709	5 067 863
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	473 523	188 951
	Cotisations	691 554	682 871
	Autres produits (1)	1 481 117	1 232 909
	<b>Total des produits d'exploitation</b> I	<b>11 169 530</b>	<b>10 144 324</b>
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	1 209 529	1 106 373
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	( 39 312)	11 165
	Autres achats et charges externes (2)	594 435	642 793
	Impôts, taxes et versements assimilés	( 952)	12 368
	Salaires et traitements	3 403 929	3 127 065
	Charges sociales	452 573	429 914
		3 803 237	3 638 090
		1 580 853	1 551 850
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	346 335	258 787
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	16 191	22 667
	- pour risques et charges	74 640	110 594
	Subventions accordées par l'association		
Autres charges	529 477	238 712	
	<b>Total des charges d'exploitation</b> II	<b>11 970 939</b>	<b>11 150 383</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b> (I-II) III	<b>( 801 408)</b>	<b>( 1 006 059)</b>
Opér. comm.	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	14	14
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	88 240	44 525
	<b>Total des produits financiers</b> V	<b>88 254</b>	<b>44 540</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	14	14
	Intérêts et charges assimilées	46 531	49 506
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b> VI	<b>46 546</b>	<b>49 520</b>
	<b>Résultat financier</b> (V-VI)	<b>41 708</b>	<b>( 4 980)</b>
	<b>Résultat courant avant impôt</b> (I-II+III-IV+V-VI)	<b>( 759 700)</b>	<b>( 1 011 039)</b>
Renvois	(1) Dont : Dons		
	- Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		

## Compte de résultat (suite)

### Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 \* Mission Comptes annuels  
Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

**EUR**

		Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	793 259	885 111
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 067 578	115 332
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b> VII	<b>1 860 838</b>	<b>1 000 444</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	749 377	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 565	19 880
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b> VIII	<b>770 942</b>	<b>19 880</b>
<b>Résultat exceptionnel</b> (VII-VIII) VIII		<b>1 089 895</b>	<b>980 563</b>
Participations des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		10 658	49 791
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		671 336	837 540
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		919 828	677 588
<b>Total des produits</b> (I+III+V+VII+XI) XIII		<b>13 789 960</b>	<b>12 026 849</b>
<b>Total des charges</b> (II+IV+VI+VIII+X+X+XII) XIV		<b>13 718 914</b>	<b>11 947 164</b>
<b>Excédent ou déficit</b> (XIII-XIV)		<b>71 045</b>	<b>79 685</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>		<b>63 097</b>	<b>66 928</b>
Bénévolat			
Prestations en nature		63 097	66 928
Dons en nature			
<b>Charges</b>		<b>63 097</b>	<b>66 928</b>
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		63 097	66 928
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros



## Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	9
2	Principes, règles et méthodes comptables	10
2.1	Principes de bases	10
2.2	Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels	10
2.3	Méthodes	10
2.4	Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation	11
3	Notes sur le bilan	12
3.1	Actif	12
3.2	Passif	16
4	Notes sur le compte de résultat	19
4.1	Produits	19
5	Autres informations	20
5.1	Associations liées	20
5.2	Engagements donnés	20
5.3	Engagements reçus	20
5.4	Contributions volontaires	20
5.5	Tableau des effectifs au 31/12/2011	20
5.6	Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)	21
5.7	Honoraires des commissaires aux comptes	21
6	Comptes Emplois Ressources	22
7	Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2011	23
7.1	Emplois (colonne 1)	23
7.2	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)	24
7.3	Ressources collectées sur 2011 (colonne 2)	25
7.4	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011 (colonne 4)	26

## **1 Faits caractéristiques de l'exercice**

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

- Ressources liées aux legs :

Le niveau de legs comptabilisé en 2011 est de 793 K€ contre 886 K€ en 2010, 1 209 K€ en 2009, 1 078 K€ en 2008, 458 K€ en 2007 et 545 K€ en 2006. La volatilité des flux de legs conduit l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels.

Les engagements hors bilan (legs à recevoir acceptés par le CA ou la préfecture) sont passés de 931 K€ au 31/12/2010 à 1 556 K€ à la fin de l'exercice.

- Dénouement du dossier « Erika ». Indemnité reçue de 882 K€. Le conseil d'administration a décidé d'en reverser 181 K€ aux associations partenaires qui avaient été affectés par la catastrophe et d'en verser 568 K€ au fonds de dotation LPO. Ces flux sont comptabilisés en éléments exceptionnels.



## **2 Principes, règles et méthodes comptables**

### **2.1 Principes de bases**

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- image fidèle (prudence, régularité et sincérité),
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

### **2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

### **2.3 Méthodes**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans les contrats d'études se déroulant sur plusieurs années, il a été retenu la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produit. L'aide aux délégations L.P.O. est comptabilisée en charge et non en déduction des produits.

La procédure de comptabilisation des legs est la suivante :

- Tous les legs et donations passent obligatoirement par différentes phases :
  - l'acceptation par les organes statutairement compétents (conseil d'administration) et/ou l'autorisation par les organismes de tutelle, doit figurer dans les engagements reçus, en pied de bilan ;
  - un compte de bilan (compte 475) est utilisé de manière transitoire pour enregistrer la contrepartie d'encaissements et décaissements ;
  - à la clôture du legs, le compte 475 est soldé par un compte de produit (771300 libéralités reçues).

De même, la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas été traduite en comptabilité. Pour l'application de l'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000



(réduction d'impôts pour don aux associations au titre des frais non remboursés), les comptes d'engagements ont été mouvementés.

## **2.4 Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation**

Pas de changements de méthodes comptables sur l'exercice.

### **3 Notes sur le bilan**

#### **3.1 Actif**

##### **3.1.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### **3.1.1.1 Concessions, brevets et droits similaires**

Les logiciels informatiques sont comptabilisés et amortis entre 12 et 36 mois.

##### **3.1.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Il n'y a pas d'immobilisation en crédit bail.

Les biens à caractère immobilisable achetés dans le cadre de programmes subventionnés sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre des programmes de conservation de la nature, certains terrains peuvent avoir été acquis avec une clause d'inaliénabilité au profit du financeur.

La Station Ornithologique de l'Ile Grande (22) est construite sur sol d'autrui.

### 3.1.2.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations	Début	Augmentation	Diminution	Virements	Fin
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement I					
Autres immob. incorp. II	79 742.75				79 742.75
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains	3 111 883.25	131 881.64	13 494.79		3 230 270.10
Constructions	2 245 114.07	462 574.09			2 707 688.16
Installations techniques	505 625.64	68 877.65	2 090.00		572 413.29
Installations générales	1 394 361.36	173 472.13			1 567 833.49
Matériel de transport	114 847.18	92 442.54	24 015.70		183 274.02
Matériel de bureau et inf.	532 611.38	458 246.29	37 632.83		953 224.84
Immobilisations en cours	183 454.91			183 454.91	
Avances et acomptes	168 599.47			132 429.51	36 169.96
Total III	8 256 497.26	1 387 494.34	77 233.32	315 884.42	9 250 873.86
<b>FINANCIERES</b>					
Participations	15.24				15.24
Créances rattachées					
Autres titres immob.					
Prêts et aut. financ.	32 956.52	21 205.31			54 161.83
TOTAL IV	32 971.76	21 205.31			54 177.07
TOTAL GENERAL	8 369 211.77	1 408 699.65	77 233.32	315 884.42	9 384 793.68

### 3.1.2.2 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue :

- Constructions 60 ans
- Agencements et installations 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel éducatif 4 ans
- Autres équipements 4 ans

### 3.1.2.3 Tableau des amortissements

Immobilisations	Début	Augmentation	Diminution	Virements	Fin
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Autres immob. incorp.	71 029.88	7 082.92			78 112.80
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains		10 334.18			10 334.18
Constructions	334 379.69	85 270.64			419 650.33
Installations techniques	86 509.51	37 297.07	362.14		123 444.44
Installations générales	171 360.20	89 318.20			262 274.59
Matériel de transport	51 655.98	27 728.11	23 319.69		56 064.40
Matériel de bureau et inf.	350 750.92	89 304.42	31 986.23		406 472.92
Immob. grevées de droits					
Total III	994 656.30	339 252.62	55 668.06		1 278 240.86
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 065 686.18</b>	<b>346 335.54</b>	<b>55 668.06</b>		<b>1 356 353.66</b>

### 3.1.3 Actif circulant

#### 3.1.3.1 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués en fonction du prix moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

#### *Provisions sur stocks :*

Des provisions ont été constituées si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût des produits en stock.

La méthode statistique appliquée au coût d'entrée a conduit à appliquer les taux forfaitaires suivants :

Dernière date d'entrée en stock	Taux forfaitaire % dépréciation
Inférieure à 2 ans	0
> 2 ans et < 3 ans	30
> 3 ans et < 4 ans	60
> 4 ans	95

### 3.1.3.2 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Les autres créances représentent la participation restant à recevoir des financeurs des contrats à long terme (ex Life...). Elles sont évaluées selon la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

#### *Provisions sur autres créances :*

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il apparaît une perte probable.

### 3.1.3.3 Disponibilités et divers

La valeur d'inventaire retenue est le prix de revient lors de l'entrée en portefeuille.

En fin d'exercice, il n'a pas été constaté de moins values latentes ; ainsi il n'a pas été nécessaire de constituer de provision pour dépréciation.

A contrario, les plus value latentes (produits non comptabilisés) sont de 172 K€ contre 229 K€ en 2010.

## 3.2 Passif

### 3.2.1 Fonds associatifs et réserves

Le résultat de l'exercice 2010 (soit + 79 685 €) a été affecté par l'Assemblée Générale en augmentation des réserves diverses.

### 3.2.2 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs	228 655			228 655
Subventions invest; terrains	1 885 008	159 919		2 044 927
Libéralités legs	329 588			329 588
Libéralités legs - terrains	310 719	3 600		314 319
Réserves diverses	3 502 586	79 685		3 582 271
Report à nouveau	0			0
Résultat comptable de l'exercice	79 685	71 046	79 685	71 046
<b>Total</b>	<b>6 336 241</b>	<b>314 250</b>	<b>79 685</b>	<b>6 570 806</b>

### 3.2.3 Subventions d'investissement

Elles concernent essentiellement la perception de subventions d'investissement sur des projets : construction de la Station Ornithologique des Sept Iles, réalisation du siège des Fonderies de Rochefort, réhabilitation de la ferme du Grand Mothais.

Sur 2011, une nouvelle ligne budgétaire est apparue :

- divers biens à caractères durables subventionnés. Ce type de bien était antérieurement comptabilisé en charge et la subvention en produit d'exploitation.



Libellé	31/12/2010	Aug.	Dtm.	31/12/2011
<b>SUBVENTION INVESTISSEMENT</b>				
7 îles	172 393			172 393
<b>Fonderies</b>	<b>1 877 086</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 877 086</b>
Grand Mothais	392 926			392 926
Divers acquisitions 2009	66 013			66 013
Muséo des 7 îles	480 640			480 640
Divers acquisitions 2010	112 202	329	1 142	111 388
Divers acquisitions 2011		252 738		252 738
<b>Total</b>	<b>3 101 259</b>	<b>253 067</b>	<b>1 142</b>	<b>3 353 183</b>
<b>SUBVENTION INVEST. AMORTIE</b>				
7 îles	-90 338	-2 413		-92 752
<b>Fonderies</b>	<b>-151 514</b>	<b>-75 757</b>	<b>0</b>	<b>-227 271</b>
Grand Mothais	0	-9 857		-9 857
Divers acquisitions 2009	-36 583	-8 936		-45 519
Muséo des 7 îles	0	-29 813		-29 813
Divers acquisitions 2010	-3 034	-5 540		-8 574
Divers acquisitions 2011		-7 054		-7 054
<b>Total</b>	<b>-281 469</b>	<b>-139 371</b>	<b>0</b>	<b>-420 840</b>
<b>SUBVENTION D'INVESTISSEMENT NETTE</b>				
7 îles	82 054	-2 413	0	79 641
<b>Fonderies</b>	<b>1 725 572</b>	<b>-75 757</b>	<b>0</b>	<b>1 649 814</b>
Grand Mothais	392 926	-9 857	0	383 069
Divers acquisitions 2009	29 430	-8 936	0	20 494
Muséo des 7 îles	480 640	-29 813	0	450 827
Divers acquisitions 2010	109 168	-5 211	0	102 814
Divers acquisitions 2011	109 169	245 684	0	245 684
	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 819 790</b>	<b>113 696</b>	<b>1 142</b>	<b>2 932 343</b>

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

Libellé de la provision	Inscrites au 01/01/2011	Dotation 2011	Reprise 2011	Inscrites au 31/12/2011
Devises	15			15
Provision risque avec un tiers (2)	18 000			18 000
Provision retraite (1)	525 052	66 640	8 274	583 418
Provision pour charges		8 000		8 000
<b>Total</b>	<b>543 067</b>	<b>74 640</b>	<b>8 274</b>	<b>609 433</b>

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 4,60 % avec un taux de charges sociales de 50 %.

(2) Risque sur une collaboration internationale.

(3) Risque sur une collaboration en France

### 3.2.5 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	2 679
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	11 652



### 3.2.6 Fonds dédiés

L'article 3 du règlement n°99-01 donne la définition suivante :

«Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par **des tiers financeurs** à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Montant en Euros	Fonds à dégager au 01/01/2011 A	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689) B	Utilisations en cours d'exercice (789) C	Fonds restants à engager au 31/12/2011 D = A + B - C
Sur subv. Fonctionnement affectées (194 000) (Conv. Pluri. Annuel. Objectifs) (Autres)	670 521	694 193	484 180	880 534
Sur générosité du public (dons manuels, 195 000)	421 932	225 636	187 157	460 411
Sur legs et donations affectés	Néant			
<b>Total</b>	<b>1 092 453</b>	<b>919 829</b>	<b>671 337</b>	<b>1 340 945</b>

### 3.2.7 Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance (647 K€) ont été enregistrés en fin d'exercice ; ils concernent notamment :

- les abonnements aux revues Oiseau Magazine, Ornithos et Rapaces pour 2012 197 K€
- les cotisations pour 2012 205 K€
- indemnités d'assurance non engagés 88 K€
- autres produits d'exploitation 157 K€

## 4 Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Produits

Les produits sont comptabilisés selon les règles appliquées en matière de sectorisation fiscale et selon leur taux de TVA.

Les produits correspondant à la gestion des contrats à long terme sont comptabilisés en fonction de l'avancement du programme et la contribution des financeurs.

Les reprises sur amortissements et provisions correspondent principalement à :

- l'ajustement des provisions pour les valeurs d'exploitation (stocks, créances) ;
- l'annulation des provisions pour les événements intervenus en 2011.

Les aides de l'Etat et des collectivités publiques (Conseil Régional, Agence de l'Eau, EDF) pour les emplois jeunes sont comptabilisées dans la ligne « subvention à l'emploi » (compte 742) et non pas en diminution des charges de personnel (compte 641).

Pour les legs et donations par acte authentique, le traitement comptable prend en considération le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable qui oblige à séparer les phases d'acceptation et d'autorisation en *comptabilité des engagements* de celle de la réalisation des legs ou donations qui seule figure en *comptabilité générale*.

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables sont considérés comme des apports au fonds associatif, ne transitant pas par des comptes de produits.

## 5 Autres informations

### 5.1 Associations liées

Des opérations ont été effectuées au cours de l'exercice avec des associations liées (Association locales L.P.O.).

Natures de versements	2011
Reversement quote part adhésions	101 762
Interventions sous traitance	143 241
Projet FIVA	36 016
Co-financement actions	169 922
Total	450 941

### 5.2 Engagements donnés

- Néant.

### 5.3 Engagements reçus

Legs à réaliser : 1 555 521 €

### 5.4 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations de services, dons en nature, mise à dispositions...) n'ont fait l'objet d'aucune évaluation dans les états financiers.

L'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 permet, sous certaines conditions, aux bénévoles de bénéficier de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leur frais non remboursés ; pour 2011, cela a représenté une somme de 63 097 €.

La L.P.O. bénéficie de prêts de locaux sur certains sites.

### 5.5 Tableau des effectifs au 31/12/2011

	Cadres	Non cadres
Effectifs	37	95

## 5.6 Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)

La rémunération des trois cadres les mieux rémunérés représentent : 221 664€.

## 5.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC
Honoraires pris en charge au titre de la mission de contrôle légal des comptes	24 675 €
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0 €
<b>Honoraires totaux</b>	<b>24 675 €</b>

## Comptes Emplois Ressources

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	en % d'exercice	en % du budget	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de	% budget	Solvi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	(1)	(2)	(3)	(4)		(5)	(6)	(7)
<b>I - MISSION SOCIALES *</b>	11 519 073	100%	90%		<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBIT D'EXERCICE</b>			968 024
I.1 Réalisées en France	11 519 073	100%	88%		<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	1 475 708	11%	1 475 708
- Actions réalisées directement	10 570 965	92%	83%	281 157	I.1.1 Dons et legs collectés	236 593		236 593
Les travaux prétables aux actions de protection de la nature	3 200 014	28%	25%	335 055	- Dons manuels non affectés	445 566		445 566
Protection - gestion - espèces - outils de communication	4 872 456	42%	38%	18 408	- Dons manuels affectés	793 259		793 259
Sensibilisation à l'environnement	960 825	8%	8%	0	- Legs et autres libéralités non affectés	0		0
Diffusion par correspondance (DPC)	1 337 670	13%	12%	0	- Legs et autres libéralités affectés	0		0
- Versements à d'autres organismes agissant en France	681 517	6%	1%	0				
Reversement associations locales LPO	113 190	1%	1%	0				
Versement fonds de dotation LPO	568 327	5%	2%	31 963	I.1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
	236 204	2%	2%	0				
I.2 Réalisées à l'étranger	276 591	2%	2%	0				
- Actions réalisées directement	236 204	2%	2%	0				
- Versements à un organisme (Solidité International)	40 387	0%	0%	0				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	297 909	3%	2%	132 612				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs	132 612	44%	2%	0	0 2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	6 407 205	49%	6 407 205
- Actions réalisées directement	132 612	44%	2%	0	3 - SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 235 710	40%	5 235 710
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	165 297	56%	8%	0	4 - AUTRES PRODUITS	0	0%	0
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	165 297	56%	8%	0				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	971 103	8%	8%	793 194				
Frais de fonctionnement	971 103	8%	8%	793 194				
<b>Sous total</b>								
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE EN CRIS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	12 799 085	100%	100%		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	13 118 623	100%	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>					<b>II - REPRÉSENTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	0		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	919 829				<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	671 337		
<b>IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>					<b>IV - VARIATION DES FONDUS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (refaire des fonds dédiés)</b>			38 001
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	13 789 960				<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	0		
V - Part des acquisitions d'immobilisations toutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	71 046			0	<b>V - TOTAL GENERAL</b>	13 789 960		1 513 769
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	-81 429			-81 429				
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	717 735			717 735	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			-717 735
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>								1 764 058
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Missions sociales					Bénévolat			
Frais de recherche de fonds					Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges					Dons en nature			
<b>Total</b>					<b>Total</b>			

## 7 Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2011

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2011.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

### 7.1 Emplois (colonne 1)

#### 7.1.1 Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

##### 7.1.1.1 Réalisations en France :

*Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :*

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont principalement les sites Natura 2000.
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : la LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De part son objet, cette activité de diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

*Versements à d'autres associations agissant en France :*

- Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.
- Le conseil d'administration a décidé la création d'un fonds de dotation par la LPO. A l'occasion de l'encaissement de l'indemnité de 882 K€ lié à l'Erika, le conseil d'administration a versé 568 K€ au fonds de dotation LPO.

#### 7.1.1.2 Réalisés à l'étranger

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Bulgarie, Sénégal...) et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français).

#### 7.1.2 Frais de recherche de fonds

##### 7.1.2.1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning...).

##### 7.1.2.2 Frais de recherche des autres fonds privés

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

#### 7.1.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

##### III-Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

##### IV-Excédent de ressources de l'exercice :

Il correspond au bénéfice comptable de l'association réalisé en 2011.

#### 7.2 Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectées. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100 % en prélevant une quote-part des ressources collectées.

**V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.**



La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

### **7.3 Ressources collectées sur 2011 (colonne 2)**

#### **7.3.1 Ressources collectées auprès du public**

##### **7.3.1.1 Dons et legs collectés**

###### ***1.1-a Dons manuels non affectés***

Ils sont réalisés à 80 % par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

###### ***1.1-b Dons manuels affectés***

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

###### ***1.1-c Legs et autres libéralités non affectés***

Les legs reçus par la LPO en 2011, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

#### **7.3.2 Autres fonds privés**

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

Cette rubrique comprend l'encaissement des 882 K€ liés à l'indemnisation de l'Erika.



### **7.3.3 Subventions et autres concours publics**

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires...) et des collectivités territoriales (sur projets).

## **7.4 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011 (colonne 4)**

### **7.4.1 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice**

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100 % des legs non utilisés sur ces trois années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.

